



La TVA : 60 ans après

Paris, Bercy
Le jeudi 10 avril 2014

Colloque co-organisé par

FONDAFIP (Association pour la fondation internationale des finances publiques)

et la

DLF (Direction de la législation fiscale)

Sous le haut patronage du Ministre du budget

Avec le soutien de

la Revue Française de Finances Publiques

8 h 30 : Accueil des participants

9 h : Allocutions d'ouverture :

- **Michel Bouvier**, Président de FONDAFIP
- **Bernard Cazeneuve**, Ministre du Budget

9 h30- 10 h : Rapports introductifs

- **Michel Bouvier**, Président de FONDAFIP, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
- **Véronique Bied-Charreton**, Directrice de la législation fiscale

10 h30 - 12 h30

1^{ère} table ronde : La TVA : un outil économique

Présidence : **Marie-Christine Esclassan**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Secrétaire générale de FONDAFIP

Rapport introductif: **Xavier Greffe**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La TVA, un outil économique : le point de vue politique

- **François Marc**, Rapporteur général de la Commission des finances du Sénat

Le choix politique des taux de TVA

- **Christian Eckert**¹, Rapporteur général de la Commission des finances de l'Assemblée nationale Secrétaire d'Etat au Budget.

1 Il est à souligner que M.CHRISTIAN ECKERT a été récemment nommé Secrétaire d'Etat au Budget.

Le point de vue de la Commission européenne

- **Manfred Bergmann**, Directeur général de TAXUD, Commission européenne

Les différents modèles de taxation de la consommation dans le monde

- **Jean-Claude Bouchard**, Avocat, Président d'honneur de l'Association des praticiens de la TVA européenne

La dimension budgétaire de la TVA

- **Vincent Dussart**, Professeur à l'Université Toulouse 1

Le point de vue d'un Etat étranger : l'exemple du Royaume Uni

- **Steven Effingham**, Deputy director (VAT & excises), Business and international tax Group, HM Treasury

12 h 30 : Remise du prix Maurice Lauré par Ariane Beetschen, Avocat, Présidente la Présidente de l'Association des praticiens de la TVA européenne

14 h15 - 16 h

2^{ème} table ronde : La neutralité de la TVA : un objectif

Présidence : **Jean-Pierre Duprat**, Professeur émérite à l'Université Bordeaux 4

Rapport introductif: **Antoine Magnant**, Sous-directeur à la Direction de la législation fiscale

Le point de vue des entreprises

- **Gilles Coquelle**, Directeur Adjoint en charge de la fiscalité du Groupe Auchan

La soumission des personnes publiques à la TVA

- **Thierry Lambert**, Professeur à l'Université Aix-Marseille

Le droit à déduction de la taxe d'amont

- **Elisabeth Ashworth**, Avocat - CMS Bureau Francis Lefebvre

La TVA versus les droits de douane : quelle neutralité fiscale ?

- **Sébastien Jeannard**, Maître de conférences, Chargé de mission à FONDAFIP

Le point de vue d'un Etat étranger : l'exemple du Maroc

- **Nouredine Bensouda**, Trésorier général du Royaume du Maroc

Le point de vue d'un Etat étranger : l'exemple de l'Allemagne

- **Joachim Englisch**, Professeur à l'Université de Münster

16 h15 – 18 h30

3ème table ronde : La TVA face à la fraude

Présidence : **Donato Raponi**, Chef d'unité de la TVA à la Direction générale TAXUD de la Commission européenne

Rapport introductif: **Marc Wolf**, Contrôleur général économique et financier

La fraude à la TVA : le point de vue du parlementaire

- **Yann Galut**, Député du Cher

L'escroquerie en matière de TVA

- **Jean-Raphaël Pellas**, Professeur à l'Institut supérieur de commerce, chargé de mission à FONDAFIP

Le juge européen et la fraude à la TVA

- **Melchior Wathelet**, Ancien Vice-Premier Ministre Belge, Avocat général à la Cour de Justice de l'Union Européenne

La fraude à TVA et l'économie numérique

- **Nicolas Colin**, Inspecteur général des finances

Le juge fiscal français et le contentieux TVA

- **Martin Collet**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris 2

TVA et dématérialisation de l'économie : le point de vue des entreprises

- **Hélène Ruescas**, Directeur fiscal de SFR

Le point de vue de l'OCDE

- **Pascal Saint-Amans**, Directeur du centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE